

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON
Séance du 19 Juillet 2019

L'an deux mille dix-neuf le 19 juillet, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire -

Présents : DESMAISON Bruno- DEMEULENAERE Sébastien - - HO THAM KOUIE Sandra - RAMALHO Irène ROUX Marie-Elisabeth – VEYSSIERE Sylvie.

Absents : DOMINGIE Noël - DELCOUSTAL Didier

Convocation du 08/07/2019

Nombre de conseillers en exercice : 08 - Nombre de présents:-06- Nombre de votants 06

Objet : Effacement Dettes – Dossier 000419002337

Mr le Maire informe le conseil municipal que la commission de surendettement de la Dordogne a imposé une mesure de rétablissement personnel, décision qui entraîne l'effacement des dettes à la date du 07/05/2019.

Pour : 6
 Contre : 0
 Abstention : 0

Créances dues sur le budget 30200 - BIRON

Exercice	date	objet	Montant
2014 Bord 5 / Titre 8	31/12/2014	Assainissement 2014	33.34
2015 Bord 6 /Titre 13	31/12/2015	Assainissement 2015	16.19
		Total	49.53

Cette mesure s'impose à l'ordonnateur comme au comptable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- décide d'éteindre les créances ci-dessus pour un montant de 49.53 €.

Fait et délibéré à Biron, le 01/08/2019
 Le Maire
 Bruno DESMAISON

